

SECOURS IMMÉDIAT AUX DÉCÈS

Présentation :

Association Fondée en 1958 par des Postiers de la Réunion
Régit par la loi 1901 sans but lucratif
Sous registre préfectoral **W 9R 1001974** SIREN923938591

Population :

Agents de La Poste, d'Orange ou des filiales, les conjoints, descendants et ascendants peuvent souscrire et participer à l'entraide du Secours Immédiat aux Décès. Ainsi que d'autres populations étrangères aux deux exploitants, sous forme de parrainage.
La limite d'âge est de 70 ans lors de la souscription.

Souscription :

La souscription est de 30 € par personnes, un délais de carence de 6 mois sera observé.
Après acceptation, le souscripteur bénéficiera du fond d'entraide
En cas de défaillance du souscripteur, l'entraide ne sera pas versée et restera à l'association sans recours possible.
Pour alimenter le fond d'entraide, il sera demandé en fin d'année 1,50€ par souscripteur(trice) décédé(e) sur présentation de la liste des décès de l'année, lors de la souscription annuelle.

L'entraide :

L'entraide, d'un montant de 1500€ est versée intégralement à l'organisme prestataire désigné par la famille, pour la participation aux frais d'obsèques, ou à la personne nommément désignée pour régler les obsèques du souscripteur, qui reprend de fait la souscription s'il n'est pas sociétaire.

Pièces obligatoires à fournir :

Une facture acquittée, un extrait de l'acte de décès, ainsi qu'une copie de la pièce d'identité du souscripteur et du bénéficiaire.

En aucun cas, ce fond d'entraide ne constituera une somme versée à la famille pour agréments la succession et partager entre les héritiers(extrait du statut).

La déclaration d'un décès se fait après le choix du prestataire, qui se mettra en relation avec l'association ou la famille.

Engagement :

Toute personne souscrivant à notre association doit se soumettre aux règlements de son statut.

Adrien Dolphin le président et son Bureau

Nous tenons une liste de prestataire conventionnée à votre disposition

Secours Immédiat aux décès BP 90106 2, rue Jules Hermann 97805 St Denis Cedex 09
Mail : adrien.dolphin@wanadoo.fr www.net1901.org
GSM 0692 34 25 96 Fixe 0262 53 83 27

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

Je soussigné

NOM : _____

PRÉNOM : _____

DATE ET LIEU DE NAISSANCE : _____

GRADE¹ : _____

BUREAU OU SERVICE² : _____

PUBLIC PARRAINE : _____

ADRESSE PERSONNELLE: _____

TÉLÉPHONE
BUREAU : _____ DOMICILE _____

MAIL : _____

PERSONNE DÉSIGNÉE : _____

Déclare être en bonne santé et demande une souscription pour une participation à l'entraide de Secours Immédiat aux Décès Je m'engage à verser, sur avis du secrétaire, la souscription fixée par les statuts et en accepter sa conformité.

A

Le

Signature

¹ et ² Ne pas remplir pour les personnes extérieures

**BANQUE POSTALE N° 01 52921LO18 ETABL/20041, GUICH /01021 CLE RIB 97
IBAN :FR51 2004 1010 2101 5292 1L01 897 // BIC :PSSTFR**